



Le CPAS d'Evere

Brochure d'information



Une vie digne pour chaque Everois

Chers Everois, Chères Everoises,

Tout le monde doit au moins pouvoir se nourrir, s'habiller, se loger, se former, se cultiver et avoir accès aux soins de santé.

Le rôle du CPAS est de garantir cette vie digne à chaque habitant d'Evere, sans discrimination et dans le respect de la vie privée.

Si cela devient difficile d'assumer vos besoins de base, n'attendez pas: venez au CPAS pour en parler. Les équipes sociales sont là pour vous accueillir et vous écouter. Avec de nombreux partenaires associatifs, institutionnels et publics, elles prendront le temps de trouver avec vous l'aide adaptée à votre situation personnelle.

Au nom du Conseil de l'action sociale,

Sébastien Lepoivre, Président du CPAS



Dans cette brochure

	Aides sociales	4
	Revenus et allocations	5
	Faire une demande d'aide	6
	Aide à domicile	8
	Aide alimentaire	9
	Maison Sociale	10
	Aides Énergie	12
	Seniors et maisons de repos	13
	Contacts et horaires	14

Cette brochure a été mise à jour en 2022 grâce à un subside exceptionnel de la COCOM.



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Éditeur responsable: S. Lepoivre, Président du CPAS - Square Servaes Hoedemaekers 11, 1140 Evere



Les aides sociales

Vous vivez à Evere ? Vous n'avez pas droit aux aides du chômage ou de la mutuelle ? Vous avez des problèmes d'argent ?



En fonction de certaines règles et jusqu'à un certain montant, le CPAS peut vous donner des conseils ou de l'argent pour :

- ◆ Assumer vos besoins de base.
- ◆ Payer le médecin, acheter des médicaments ou vous inscrire à une mutuelle.
- ◆ Payer vos frais scolaires ou les frais scolaires de vos enfants.
- ◆ Trouver une maison de repos ou recevoir de l'aide à domicile.
- ◆ Gérer votre budget.
- ◆ ...

Le rôle du CPAS est de vous aider à trouver des solutions pour vous garantir une vie digne, à vous et à votre famille.

 www.cpasevere.brussels/aides



Les revenus et allocations

Le revenu d'intégration sociale (RIS)

Vous n'avez pas de revenu ou très peu de rentrées d'argent?

Vous pouvez peut-être recevoir le RIS. Le RIS, c'est une somme d'argent que vous recevrez chaque mois si vous répondez à toutes les règles prévues par la loi.

Si le CPAS décide de vous octroyer le RIS:

- ♦ Vous devrez (sauf exception) signer un PIIS.
C'est une sorte de contrat qui décrit les étapes pour améliorer votre situation. Vous vous engagez à suivre les étapes de ce projet et le CPAS s'engage à tout mettre en place pour vous aider à le réaliser.
- ♦ Vous aurez accès à d'autres aides, par exemple pour vous former, pour rechercher un emploi ou pour utiliser gratuitement les transports à Bruxelles.



Bon à savoir

Le CPAS peut aussi vous donner des avances sur les allocations familiales, les allocations de chômage, les allocations de pension, les indemnités de la mutuelle...



Vous vous demandez comment recevoir cette aide du CPAS ?

Apprenez comment faire une demande d'aide aux pages 6 et 7.

 www.cpasevere.brussels/revenus



Faire une demande d'aide

Vous voulez faire une demande d'aide au CPAS, mais vous ne savez pas par où commencer ?

Voici comment faire.

Vous pouvez venir au CPAS pour faire une demande d'aide sans rendez-vous:

- ◆ **le lundi, le mercredi ou le vendredi matin** entre 8h et 10h30.
- ◆ Si vous êtes à l'école ou au travail le matin, vous pouvez venir au CPAS **le mardi soir** entre 17h et 19h30.

Quand vous venez au CPAS:

- ◆ **Venez toujours avec un document d'identité.**
Par exemple: votre carte d'identité, votre titre de séjour, votre passeport ou un autre document de la commune avec votre photo.
- ◆ **Venez avec quelqu'un qui peut traduire** si vous ne parlez pas le français ou le néerlandais.

Il y a 2 adresses pour faire une demande d'aide au CPAS:

- ♦ Si vous habitez dans le **Bas-Evere** (quartier **Conscience** ou quartier **Paix**) venez à l'adresse

📍 **Square Servaes Hoedemaekers 11**

- ♦ Si vous habitez dans le **Haut-Evere** (quartier **Léopold III** ou quartier **Paduwa**) venez à l'adresse

📍 **Rue de Genève 175**

- ♦ Si vous ne savez pas où aller, téléphonez



au **02 247 65 65**

ou au **02 247 65 33**

- ♦ Vous pouvez aussi faire une demande d'aide sur notre site web:

🖥️ www.cpasevere.brussels/demande-aide





L'aide à domicile

Le service d'aide à domicile du CPAS d'Evere permet à des personnes âgées, malades, handicapées ou convalescentes de vivre chez elles en leur donnant de l'aide pour les tâches devenues trop lourdes.



Quand vous recevez l'aide à domicile du CPAS, une aide familiale ou ménagère vient chez vous plusieurs fois par mois pour vous aider. Par exemple pour :

- ♦ Nettoyer, faire votre lessive, faire vos courses ou préparer vos repas.
- ♦ Acheter vos médicaments, gérer vos papiers, aller chez le médecin avec vous.
- ♦ Vous sentir moins seul grâce à ses visites et à sa bonne humeur.

Pour savoir si vous pouvez recevoir de l'aide à domicile, un assistant social vient chez vous et évalue votre situation et le travail à faire. Le prix du service dépend de vos rentrées d'argent ou de celles de votre famille.

 **Pour les contacts et horaires du service à domicile, allez voir aux pages 14 et 15.**

 **www.cpasevere.brussels/aide-domicile**



L'aide alimentaire

Vous habitez à Evere ? Vous n'arrivez plus à vous faire à manger ?

Faites-vous livrer des repas à domicile

Le CPAS livre des repas à domicile dans toute la commune 7 jours sur 7.

- ◆ Les plats sont livrés froids et à réchauffer au four à micro-ondes.
- ◆ Les repas coûtent entre 2,50 € et 7,20 € par personne et dépendent de vos revenus.
- ◆ En fonction de votre situation, vous pouvez payer moins cher ou recevoir des repas gratuits.

Découvrez les restaurants sociaux

Aux P'tit Restos du CPAS, vous pouvez manger des repas sains et faire connaissance avec d'autres personnes de la commune.

Un membre de l'équipe sociale est au restaurant pour répondre à vos questions. Il y a aussi des activités et des animations.

 **Pour les contacts et horaires des P'tits Restos, allez voir aux pages 14 et 15.**

 **www.cpasevere.brussels/alimentation**





La Maison Sociale

Si vous habitez à Evere, vous pouvez venir à la Maison Sociale.

L'équipe répond à vos questions et vous donne des conseils.

C'est gratuit.




Anonymat

Quand vous venez à la Maison Sociale, l'équipe peut vous conseiller sans demander votre nom si vous voulez garder l'anonymat.

Si vous avez besoin d'aide pour des démarches officielles, l'équipe vous demandera les informations nécessaires.

Conseils sociaux

Vous avez un problème mais vous ne savez pas à qui demander des conseils? L'équipe de la Maison sociale est là pour vous écouter, pour vous donner des informations générales ou pour vous guider vers un autre service, par exemple: le CPAS, un service public, une association...

 **Du lundi au vendredi** de 8h30 à 11h30 | **Le mardi soir** de 17h à 19h30

Conseils juridiques

Vous avez des questions sur votre contrat de bail, un divorce ou la garde de vos enfants? Vous ne comprenez pas la lettre d'un avocat? Vous cherchez un conseil en droit familial, en droit social ou en droit fiscal...? Demandez conseil à la permanence juridique.

 **Le mardi** sur rendez-vous | **Le mercredi** de 10h à 12h

Budget & Dettes

Vous avez trop de factures et vous n'arrivez plus à tout payer? Vous avez un contrat d'assurance, de crédit ou d'achat et vous ne savez pas si vous êtes bien protégé? Vous êtes victime d'une arnaque et vous ne savez pas quoi faire?

L'Espace Consommateurs peut vous conseiller.

 **Le mardi** de 17h à 19h30 | **Le mercredi** de 8h30 à 11h30 | **Le jeudi** de 14h à 16h30

Sport, culture et loisirs

Vous avez du mal à payer les activités de vos enfants?

Vous avez toujours rêvé de faire du sport ou de participer à un atelier créatif? Vous aimeriez participer à des sorties culturelles en groupe à Evere ou ailleurs? Le service de Participation socioculturelle peut vous recommander des activités et vous informer sur les aides.

 **Le mardi** de 9h à 12h | **Le jeudi** de 14h à 16h30

Informatique

Vous avez besoin d'un ordinateur pour des démarches, pour des recherches ou pour vos études? Vous voulez apprendre à utiliser un ordinateur et internet? Vous pouvez utiliser les ordinateurs et suivre les cours d'informatique de l'EPN.

 **Le mardi** de 14h à 19h | **Le jeudi** de 14h à 16h30

 www.maisonsociale.brussels

 Maison sociale d'Evere, Avenue Henri Conscience 83

 02 240 60 70



Les aides Énergie

On vous a coupé le gaz ou l'électricité?

On vous a posé un limiteur de puissance?

Vous vous demandez si vous pouvez avoir des aides?



Le service Énergie est là :

- ◆ Pour vous donner des **conseils** sur votre **consommation** d'énergie.
Par exemple pour utiliser moins d'eau, moins de gaz, moins d'électricité...
- ◆ Pour vous aider à comprendre votre **facture** d'eau, de gaz, d'électricité, de mazout...
- ◆ Pour demander à votre **fournisseur** d'énergie de payer votre facture en plusieurs fois.
- ◆ Pour voir si vous pouvez recevoir des **aides** pour payer vos factures.
- ◆ ...

 Depuis octobre 2022, le service Energie fait partie de la Maison sociale d'Evere.

 Pour les contacts et horaires du service Energie, allez voir aux pages 14 et 15.

 www.maisonsociale.brussels/energie



Seniors et maisons de repos

**Vous avez plus de 65 ans
et vous vous demandez
si vous pouvez avoir des aides?
Vous cherchez de informations
sur les maisons de repos ?
Le service Seniors du CPAS
peut vous aider.**



On peut décider d'entrer en maison de repos pour beaucoup de raisons. Par exemple:

- ◆ Ça devient difficile de s'occuper de son appartement ou de préparer à manger.
- ◆ On a des problèmes de santé.
- ◆ On se sent seul.

Avant d'entrer en maison de repos, il y a des étapes, par exemple l'aide à domicile.

L'assistante sociale Seniors vous conseille même si vous ne recevez pas d'argent du CPAS: c'est son rôle de vous informer sur les aides et de vous aider à les recevoir.

Maisons de repos

Vous cherchez une maison de repos pour vous, un proche ou un patient?

L'assistante sociale Seniors répondra à vos questions pour préparer une entrée en maison de repos, à Evere ou ailleurs.

 www.cpasevere.brussels/seniors

La Résidence Roger Decamps

La Résidence Roger Decamps est la maison de repos du CPAS. Il ne faut pas recevoir l'aide du CPAS pour y vivre. Il y a assez de chambres pour accueillir 80 personnes.

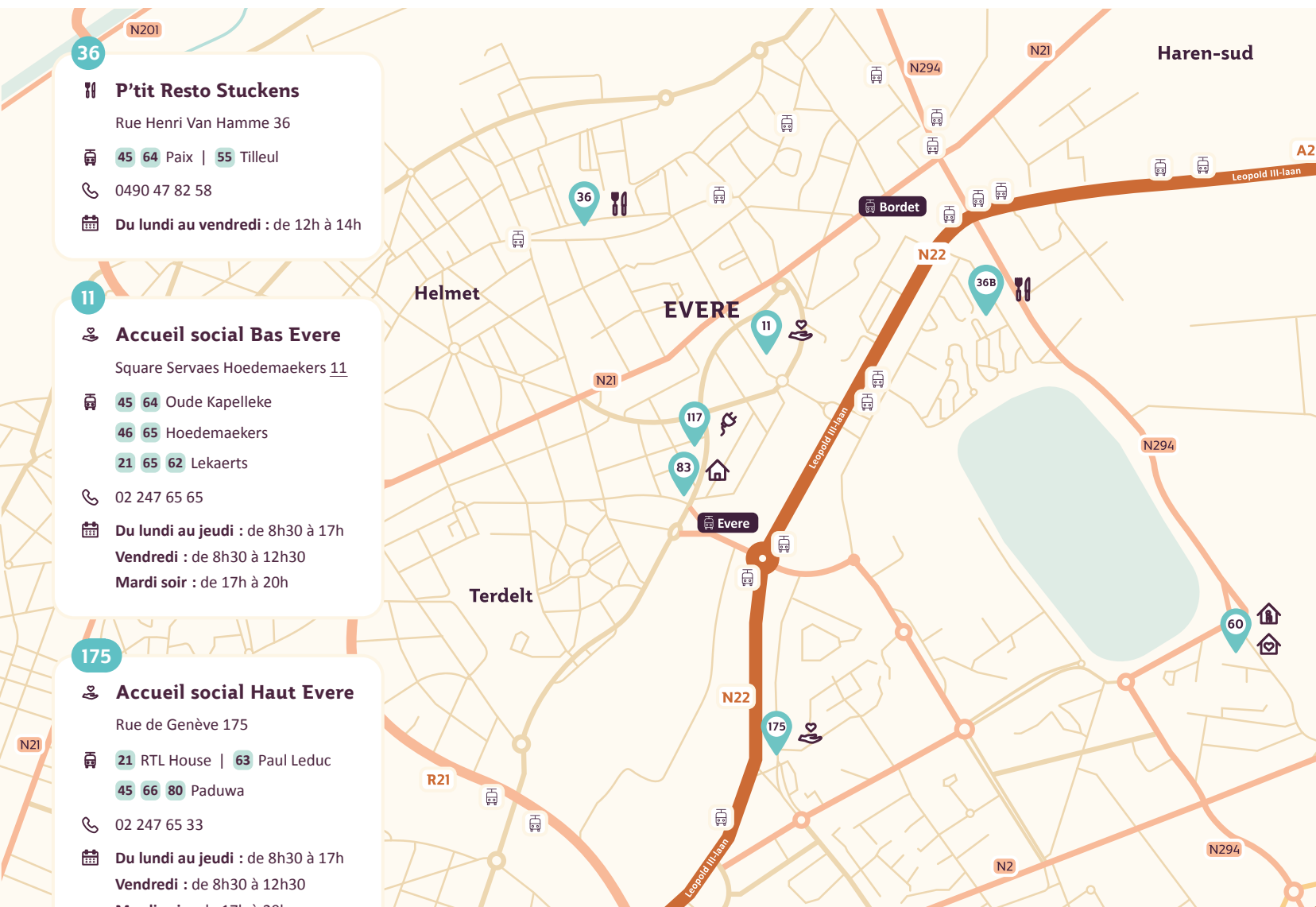
Il y a aussi un grand jardin et de grandes pièces pour passer du temps ensemble.

L'équipe paramédicale organise des activités tous les jours.

Les tarifs de la Résidence Roger Decamps sont les moins chers de la commune.

 www.rogerdecamps.brussels

Contacts et horaires des services du CPAS d'Evere



36
P'tit Resto Stuckens
 Rue Henri Van Hamme 36
 45 64 Paix | 55 Tilleul
 0490 47 82 58
 Du lundi au vendredi : de 12h à 14h

11
Accueil social Bas Evere
 Square Servaes Hoedemaekers 11
 45 64 Oude Kapelle
 46 65 Hoedemaekers
 21 65 62 Lekaerts
 02 247 65 65
 Du lundi au jeudi : de 8h30 à 17h
 Vendredi : de 8h30 à 12h30
 Mardi soir : de 17h à 20h

175
Accueil social Haut Evere
 Rue de Genève 175
 21 RTL House | 63 Paul Leduc
 45 66 80 Paduwa
 02 247 65 33
 Du lundi au jeudi : de 8h30 à 17h
 Vendredi : de 8h30 à 12h30
 Mardi soir : de 17h à 20h

36b
P'tit Resto Léger
 Rue Fernand Léger 36b
 65 Fernand Léger
 69 80 178 Da Vinci
 0490 47 82 58
 Lundi, mercredi et vendredi : de 12h à 14h

83
Maison sociale
 Avenue Henri Conscience 83
 64 65 66 Conscience 02 240 60 70
 Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h
 Lundi, mardi et jeudi : de 14h à 17h
 Mardi soir : de 17h à 20h

117
Service Énergie
 Avenue Henri Conscience 117
 64 65 66 Conscience 02 432 02 36
 Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h
 Lundi, mardi et jeudi : de 14h à 17h

60
 Rue de Zaventem 60
 63 66 80 Diablotins
Résidence Roger Decamps
 02 702 77 11
 Du lundi au vendredi : de 8h à 18h
 Samedi, dimanche et jours fériés : de 11h à 18h
Service d'aide à domicile
 (déménagement prévu en 2023)
 02 702 77 58
 Du lundi au vendredi : de 8h à 16h30

**Vous pouvez aussi utiliser
les formulaires du site web
pour contacter les services du CPAS.**



www.cpasevere.brussels/contact

